ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 70704

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la redevance pour copie privée (RCP). Mme la ministre s'est récemment félicitée de l'arrêt rendu le 19 novembre 2014 par le Conseil d'État, rejetant les requêtes en annulation dirigées contre la décision n° 15 prise par la commission pour la rémunération de la copie privée le 14 décembre 2012. Mme la Ministre a rappelé à cette occasion que la copie privée « est à la fois une liberté pour les utilisateurs et une ressource importante pour les titulaires de droit, d'un montant d'environ 200 millions d'euros », déclaration avec laquelle il est parfaitement d'accord. Par ailleurs, un quart des ressources récoltées *via* la RCP servirait à financer des actions d'intérêt général tels que des projets de création artistique, des festivals de musique, de théâtre, de danse, ou encore des formations pour les artistes. Cependant, le montant élevé de la perception de la RCP est souvent montré du doigt. Récemment, une étude de l'association à but non-lucratif UFC-Que Choisir assure que ce montant serait plus élevé en France que dans tous les autres pays européens et qu'il aurait représenté plus de 208 millions d'euros récoltés en 2013, soit près de 60 % de l'ensemble des sommes récoltées dans l'Union européenne. Ces chiffres impressionnants seraient la conséquence directe des hauts niveaux des barèmes des RCP appliqués sur les supports assujettis. Au vu de ces éléments, il souhaiterait connaître son avis sur une éventuelle refonte du système de la redevance pour copie privée. Si par ailleurs une telle réforme n'était pas envisageable, eu égard aux titulaires de droits, il souhaite s'enquérir de l'état d'avancement du chantier de la simplification des procédures de remboursement de la rémunération pour copie privée, sur lequel elle a récemment déclaré travailler.

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70704
Rubrique : Culture
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 décembre 2014, page 10166
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)